



### 15. ARIA – SUPPLY CHAIN Masters

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	ARIA Ile-de-France (Association Régionale des Industries Agroalimentaires Ile-de-France)
Secteur d'activité	Agroalimentaire
Chiffre d'affaires annuel	-
Effectif	61 entreprises membres
Nom et fonction du représentant	Catherine LE DANTEC, Déléguée générale ARIA IDF
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire (qui a fourni tout ou partie de la solution)	SUPPLY CHAIN MASTERS
Nom du représentant	Thierry JOUENNE
PROJET réalisé depuis 2008	
1. Problématique	De nombreuses PME sont confrontées à l'augmentation de leurs coûts logistiques. Dans certains cas, le coût logistique dépasse même le coût de fabrication ! Ce constat, accentué par le flux tendu, est le reflet d'un <b>manque de maîtrise de la logistique</b> ayant pour conséquence de faire chuter la compétitivité des produits, de brider le commerce et d'alourdir le bilan carbone. Alors que les grandes entreprises ont fait de la logistique un levier stratégique de croissance et de productivité, <b>la plupart des PME accusent un retard dans la mise en œuvre des bonnes pratiques</b> . La raison est que cette fonction essentielle y est méconnue. Elle est en grande partie sous-exploitée et réduite le plus souvent aux seuls moyens d'entreposage et de transport. <b>Pour relever le défi logistique des PME</b> , l'ARIA Ile-de-France a lancé une action d'accompagnement originale auprès de 15 entreprises franciliennes avec le soutien de GS1 France.
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	L'accompagnement a reposé sur la mise en œuvre d'une <b>démarche pragmatique comportant un volet pédagogique et un volet opérationnel</b> tourné vers l'excellence logistique. La 1 <sup>ère</sup> phase a consisté en un <b>diagnostic logistique</b> sur la base du référentiel Supply Chain Masters® pour 1) mesurer la maturité logistique de chaque entreprise, 2) identifier les points forts et les points à améliorer, 3) établir le plan d'action logistique. A l'issue du diagnostic, la 2 <sup>ème</sup> phase a donné lieu à la mise en œuvre de <b>projets logistiques individuels et collectifs</b> tout en recherchant des synergies interentreprises.
3. Objectif	L'objectif recherché est d'aider chaque PME dans l'acquisition des <b>compétences, des bonnes pratiques et des outils logistiques</b> tout en développant une dynamique collective pour favoriser l'émulation et la résolution des problématiques communes.
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	Accompagnement individuel : Sous forme de conseil de la part d'un expert Supply Chain, les <b>actions individuelles</b> ont concerné la formalisation du processus logistique, le système d'information, les standards GS1, l'amélioration de la visibilité de la demande, la planification de la production et des approvisionnements, l'optimisation des stocks avec le concours de <b>stagiaires en logistique</b> (bac+4/bac+5) du CNAM. Accompagnement collectif : - Animation de <b>6 ateliers</b> sur les bonnes pratiques logistiques - Conduite d'un projet de <b>mutualisation du transport</b> . - <b>Recherche de solutions</b> adaptées aux besoins des PME (logiciel,

	EDI/Web-EDI, identification automatique, prestataires logistiques, etc.).
5. Périmètre de l'application	15 PME de l'agroalimentaire de 12 à 230 personnes membres de l'ARIA Ile-de-France
6. Date de mise en œuvre	Octobre 2008
7. Durée de la mise en place	1,5 an
8. Nombre d'utilisateurs concernés	15 entreprises membres (CA global : 222 M€ / 1005 salariés)
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Dans un contexte de crise, principalement manque de temps des entreprises et préférence pour l'investissement industriel au détriment du système de gestion. Les réponses ont consisté à <b>convaincre les chefs d'entreprise</b> d'investir dans la logistique, à faire partager des <b>témoignages de bonnes pratiques</b> de la part de PME plus matures et à organiser <b>des démonstrations de logiciels</b> de la part d'éditeurs proposant des solutions adaptées aux PME.
10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de toutes les PME à l'importance stratégique de la logistique.</li> <li>- Pour chaque PME, connaissance précise de sa maturité logistique et de son plan d'action logistique.</li> <li>- Pour 5 PME, participation à un projet de mutualisation du transport (en cours)</li> <li>- Pour 3 PME, reconfiguration du processus logistique et investissement dans les systèmes d'information.</li> <li>- Dans 2 PME, recrutement d'un responsable logistique.</li> <li>- Offre de 4 stages Bac+4/5 de 6 mois.</li> <li>- En termes quantitatifs, pas de mesure de performance pour l'instant faute d'indicateurs communs (prochaine phase).</li> </ul>
11. R.O.I. estimé	Le coût de l'action individuelle est de 1000 € par PME (diagnostic, formation, plan d'action) hors projet de mutualisation du transport. L'action collective a été soutenue par la région Ile-de-France. ROI rapide du fait des retombées très positives du plan d'action.
12. Perspectives d'évolution	<b>Elargissement de l'action à d'autres PME de l'Ile-de-France et à d'autres régions</b> intéressées par la démarche. En effet, cette première initiative a donné naissance à plusieurs actions collectives sur le même modèle en Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Finistère sud, Champagne-Ardenne, Maine-et-Loire, Bourgogne, etc. non seulement dans l'agroalimentaire mais aussi dans la mécanique, la plasturgie, le meuble, l'édition, etc.
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	La démarche est innovante du fait de sa <b>capacité à révéler</b> par un diagnostic rapide (1 jour) et à faible coût (1000 € HT) la maturité logistique de chaque PME comme point de départ vers l'excellence logistique tout en lui fournissant une feuille de route personnalisée et une formation aux bonnes pratiques logistique. L'innovation vient aussi de la <b>capacité à fédérer</b> plusieurs entreprises et les écoles de la région dans la même dynamique.
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	Il les impacte au niveau du développement commercial et de la réduction des coûts logistiques.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ? (Si oui, précisez)	Oui d'un point de vue économique (compétitivité industrielle), écologique (mutualisation du transport) et sociétal (développement des emplois).